

PROCES VERBAL

VERIFICATION DE LA FIABILITE DU DISPOSITIF DE VOTE - TESTS DES BOITIERS DE VOTE VIRTUELS

ET RECEVABILITÉ DES REPRÉSENTANTS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2021

1/ VERIFICATION DE LA FIABILITE DU DISPOSITIF DE VOTE - TESTS DES BOITIERS DE VOTE VIRTUELS

En présence et sous contrôle du scrutateur général, Monsieur Antoine SAVIGNAT et les membres de la commission de surveillance des opérations électorales de la FFVoile réunis le 18 mars 2021 en visio conférence et préalablement à la tenue de l'Assemblée générale électorale de la FFVoile.

Il a été procédé à la validation et à la vérification des points suivants concernant le dispositif électoral mis à la disposition des électeurs :

- Validation des consignes pour l'utilisation des boitiers virtuels de vote,
- Fonctionnement des boitiers virtuels électroniques de vote,
- Vérifications des pouvoirs votatifs des boitiers virtuels de vote,
- Vérification de la fiabilité des votes et des résultats.

Le Scrutateur général et la commission de surveillance des opérations électorales valident les modalités ainsi que le dispositif permettant de procéder aux votes de façon à garantir un scrutin sincère en conformité avec les dispositions statutaires et réglementaires applicables.

2/ RECEVABILITÉ DES REPRÉSENTANTS A L'AG FFVOILE 2020

Cinq (5) inscriptions de représentants ont été envoyées au-delà de la date limite fixée au mardi 16 mars minuit, date arrêtée (dans les modalités techniques des opérations de vote et des moyens techniques mises en œuvre pour l'AG électorale 2020 validées par la CSOE sur proposition du Bureau Exécutif) pour l'envoi des noms des représentants à l'AG de la FFVoile.

Le Scrutateur général et la commission de surveillance des opérations électorales déclarent que tous les représentants non-inscrits avant le mardi 16 mars 2021 minuit ne sont pas recevables et ne pourront pas participer avec voix délibérative à l'Assemblée générale 2020.

Fait à Paris, 18 mars 2021

Signature des membres de la commission de surveillance des opérations électorales et du Scrutateur Général

Prune ROCIPON
Présidente de la CSOE



Claude THOUROT
Membre de la CSOE



Denis CLERIN
Membre de la CSOE



Antoine SAVIGNAT
Scrutateur Général de l'Assemblée Générale



Jean MALASSIS SERIS
Membre de la CSOE

